

# Le procès d'Hamlet s'ouvre au Mans mercredi !

Cette semaine, des professionnels de la justice du Mans joueront leur propre rôle, à l'Espal, dans le spectacle *Please continue (Hamlet)*. Le juge Denis Roucou présidera le premier procès, mercredi.

## Entretien



Denis Roucou,  
juge.

**Quand on vous a proposé de jouer le rôle de juge dans ce vrai/faux procès d'Hamlet, sur scène, avez-vous tout de suite accepté ?**

Oui. D'abord parce que j'ai fait du théâtre pendant plusieurs années et que j'avais très envie d'y goûter à nouveau. Et puis, il me semblait intéressant qu'à travers le théâtre, des personnes qui ne fréquentent pas habituellement les cours d'assises puissent percevoir, même si c'est au travers d'une pièce, comment s'élabore une décision de justice. Bien sûr, tout est relatif puisque les personnages principaux sont des acteurs professionnels. Mais il y a quand même des personnes du public qui vont se retrouver jurés et qui vont devoir prendre une décision par rapport à l'accusé.

**À partir de quels éléments avez-vous pu préparer ce procès ?**

On nous a remis un dossier d'instruction. Il est plus court qu'un dossier classique mais très bien constitué. On y trouve la décision de renvoi vers la cour d'assises, quelques procès-verbaux et constatations des services de police, des éléments médicaux et un rapport d'expertise psy.

**Avez-vous un texte « de comédien » à dire ou allez-vous réellement faire votre métier ?**

Nous n'avons pas de texte. Les choses vont se dérouler comme dans un véritable procès d'assises à quelques différences près. Le temps, notamment, sera beaucoup plus limité. Une chose nous est demandée :



Hamlet avait-il l'intention de tuer Polonius ou est-ce un accident ? Là est la question ! La pièce « *Please continue (Hamlet)* » de Yan Duyvendak et Roger Bernat, c'est le vrai faux procès d'Hamlet qui se jouera trois soirs de suite à l'Espal.

que ce soit très interactif entre les acteurs professionnels. Le personnage principal ne doit pas être le président de la cour d'assises.

**Redoutez-vous le trac du comédien ?**

Je pense que le fait d'être dans un théâtre et non dans une salle d'audience, avec l'idée que c'est une pièce de théâtre et devant un public qui sera certainement plus nombreux que celui d'une cour d'assises, risque d'engendrer une certaine appréhension, dans le bon sens du terme. Il faudra être présent, se concentrer sur son personnage.

**Quel sera exactement votre rôle de juge ?**

Dans un véritable procès d'assises, il y a six jurés et trois juges professionnels, et chacun a une voix. Pour que quelqu'un soit déclaré coupable, il faut une majorité de six voix au

moins. Là, il n'y aura qu'un juge professionnel. Et il nous est demandé de rendre un verdict argumenté. J'indique simplement que le temps de délibéré qui nous est imparti est de 20 minutes... L'élaboration de la décision risque d'être un peu plus courte que dans le cadre d'un vrai délibéré.

**Selon les soirs, le verdict peut être différent...**

Tout à fait. Tout le monde est différent de toute façon : la personne qui préside, le procureur et l'avocat d'Hamlet.

**Faut-il être satisfait ou s'inquiéter du fait qu'un verdict puisse être différent, alors qu'il s'agit de la même affaire ?**

Au-delà de l'aspect théâtral, je crois que dans quelques dossiers, on peut être sur le fil du rasoir entre culpabilité et non culpabilité. C'est loin d'être la majorité des affaires que l'on juge

en cour d'assises pour une raison toute simple : c'est qu'il y a un filtre qui est le juge d'instruction. Ne viennent devant une cour d'assises que des dossiers pour lesquels il y a des charges.

Alors après, sont-elles suffisantes pour déclarer coupable ou pas ? Le cas Hamlet est sur le fil du rasoir. Les concepteurs de la pièce ont souhaité partir sur quelque chose d'« ouvert ». C'est très intéressant. Ce qui se vivra pendant cette pièce, les interventions des acteurs professionnels et des professionnels du droit, sera déterminant.

Recueilli par  
Olivier RENAULT.

**Mercredi 23, jeudi 24 et vendredi 25 avril, à 19 h 30, à l'Espal. Complet.**

Lire aussi en pages Cultures-Magazine